

► Information générale

Cours

Titre	Biodiversité 1 (3 crédits)
Sigle	BIO-1334
Site StudiUM	Groupe A ; Groupe B ; Groupe C
Faculté / École / Département	Facultés des arts et des sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Automne 2022
Année	2022
Mode de formation	En présentiel

Déroulement du cours Théorie : Lundi 8h30 à 10h30 A-3502.1 (MIL)

Groupe	Laius	TP
A	Lundi 13h30-14h30 A-2543	14h30-16h30 B-1224
B	Mardi 8h30-9h30 A-2543	9h30-11h30 B-1224
C	Mardi 12h30-13h30 A-2553	13h30-15h30 B-1224

Charge de travail hebdomadaire Environ 1h par heure de cours, assurez-vous de lire les notes de cours

Déroulement du cours 1- Volet théorique commun à tous, en présentiel dans un auditorium de l'aile A du Pavillon MIL. Il aura lieu le lundi matin, et on y verra les notions théoriques de la semaine. Il est fortement recommandé de lire les notes de cours **AVANT** le cours.

2- Un volet de travaux pratiques en deux temps :

a. Dans un premier temps, un assistant d'enseignement (chef-démo) vous présentera un laïus sur la séance de la semaine pendant 1h. Ce laïus n'est **pas au même endroit et pas au même moment pour tous**, et dépend de votre affiliation au groupe A, B ou C!

b. Dans un deuxième temps, immédiatement après le laïus, vous vous rendez à la salle de laboratoire, où vous effectuerez le laboratoire présenté durant le laïus. Vous aurez alors les deux heures restantes pour compléter votre rapport de laboratoire (à imprimer vous-même avant le TP), que vous **devez remettre avant de quitter la salle** à la fin du laboratoire.

Enseignant

Nom et titre	Jules Dumotier, Chargé de cours
Coordonnées	jules.dumotier@umontreal.ca
Disponibilités	En tout temps (si après 18h vous aurez une réponse le lendemain)

Personnes-ressources (Groupe A)

Nom, titre et responsabilité	Khedidja Senouci, Cheffe-démo Henry Beral, Démo Juliette Durocher, Démo Méloë Maigné, Démo
Coordonnées	khedidja.senouci@umontreal.ca henry.beral@umontreal.ca juliette.durocher@umontreal.ca meloe.maigne@umontreal.ca

Personne-ressource (Groupe B)

Nom, titre et responsabilité	X, Chef-Démo Mathilde Lahaise, Démo
Coordonnées	X mathilde.lahaise@umontreal.ca

Personne-ressource (Groupe C)

Nom, titre et responsabilité	X, Chef-Démo Malek Kalboussi, Démo Justin Sabetti, Démo
Coordonnées	X malek.kalboussi@umontreal.ca justin.sabetti@umontreal.ca

Description du cours

Description simple	Nomenclature et systèmes de classification des organismes vivants. Diversité, structures et types d'organisation des Procaryotes, des Protistes, des Mycètes et des Plantes. Travaux pratiques.
Place du cours dans le programme	L'étudiant(e) se familiarisera avec les différentes formes et fonctions qui ont évolué à travers le vivant. Ce cours touche très sommairement les procaryotes (qui sont vus en détails dans des cours de microbiologie comme MCB1979) et omet le règne Animalia (animaux), qui sont vus dans Biodiversité II (BIO1434)
Description détaillée	Ce cours est central à la formation d'un biologiste. Après ce cours, tel que détaillé dans la section « objectifs » ci-dessous, l'étudiant(e) sera apte à reconnaître les différents groupes du vivant lorsqu'il les croisera en nature ou en laboratoire, et sera à même de mieux comprendre comment leurs différentes structures permettent de retracer leur histoire évolutive et de comprendre leur rôle écologique dans l'environnement.

► **Apprentissages visés**

Objectifs généraux

À la fin du cours :

1) L'étudiant devrait posséder les connaissances suivantes:

- Nomenclature et système de classification des êtres vivants ;
- Diversité biologique des êtres vivants ;
- Structures et types d'organisation des protistes, mycètes, algues et plantes.

2) L'étudiant devrait atteindre les objectifs suivants:

- Reconnaître et identifier les structures caractérisant les différents taxons représentant le domaine des Eucaryotes ;
- Discuter de l'histoire évolutive des grands groupes eucaryotes et de leur(s) rôle(s) écologique(s).

► **Calendrier**

Séances	Contenus
12 septembre	Introduction, systématique et dynamiques évolutives
19 septembre	Protistes photosynthétiques
26 septembre	Straménopiles photosynthétiques
03 octobre PAS DE COURS	Élections provinciales
10 octobre PAS DE COURS	Action de grâce
17 octobre / 18 octobre INTRA	Examens intra : Théorie et TP (locaux et heures habituels)
24 octobre PAS DE COURS	Semaine de lecture
31 octobre	Autres protistes
7 novembre	Champignons
14 novembre	Bryophytes
21 novembre	Lycophytes et Monilophytes
28 novembre	Gymnospermes
5 décembre	Angiospermes
12 décembre FINAL	Examens finaux : Théorie et TP (ensemble dans la même salle)

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Dates	Pondérations
INTRA Théorique	17 octobre	30%
INTRA TP	17 octobre (A) / 18 octobre (B et C)	5%
FINAL Théorique RÉCAPITULATIF	12 décembre	50%
FINAL TP	12 décembre	5%
Rapports	Chaque semaine	10%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à un examen	Règlement des études 9.7 et 9.9 https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#evaluation-des-apprentissages
Dépôts des travaux	Rapports à rendre à la fin du TP
Matériel autorisé	AUCUN matériel durant les examens
Seuil de réussite exigé	50%

► **Rappels**

Dates importantes

Modification de l'inscription Mercredi 21 septembre 2022

Date limite d'abandon Vendredi 11 novembre 2022

Fin du trimestre Vendredi 23 décembre 2022

Évaluation de l'enseignement À communiquer

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources et logiciels bibliographiques <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services des bibliothèques UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integratn_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi entraîner des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>